



**Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.**

Conférence de presse :
« Le système DPD »
Berne, le 23 février 2021

Aymen Belhadj, secrétaire syndical Unia

Les chauffeuses et chauffeurs DPD font du travail gratuit

Mesdames et Messieurs,

Je m'appelle Aymen Belhadj et je suis secrétaire syndical en charge de la branche logistique en Suisse romande. Si je suis ici, c'est parce que dans le système DPD, les salarié-e-s ne peuvent pas s'exprimer publiquement sans craindre d'importantes conséquences. Je m'exprime au nom de nos membres dans toute la Suisse : beaucoup plus de cent personnes qui s'engagent avec Unia pour améliorer leur situation.

J'ai mené personnellement des entretiens approfondis et bien documentés avec des dizaines de chauffeuses et chauffeurs et employé-e-s de dépôt. Dans la branche de la logistique, nous sommes habitués aux violations des règles et aux conditions de travail précaires. Cependant, ce que l'on trouve chez DPD est particulièrement choquant. On y voit très souvent des jeunes salarié-e-s issus de la migration, sous surveillance constante, qui courent toute la journée pour gérer les flux de colis. Une partie du travail qu'ils accomplissent n'est pas payée.

Nombreux abus

Les dysfonctionnements qu'Unia connaît dans le « système DPD » sont divers et vont du vol des salaires aux horaires de travail trop longs, en passant par les infractions aux lois lors du travail de nuit, l'absence de l'indemnité de repas obligatoire, la surveillance en temps réel non autorisée, les déductions de salaire abusives, les contraintes préjudiciables à la santé, l'absence de toilettes, le mauvais état des véhicules, la méconnaissance des plans de protection Covid-19, ou encore la violation des droits syndicaux.

Le problème du temps de travail

Après plus de 200 entretiens menés dans toute la Suisse, on constate que le travail n'est jamais enregistré tel que la loi l'exige. Les chauffeuses et chauffeurs travaillent souvent 10 à 14 heures par jour, mais seules 8 à 9 sont payées. Les contrats de travail prévoient entre 42

et 44 heures de travail hebdomadaire alors que, dans les faits, la semaine de travail comporte 50 à 70 heures. Le travail gratuit a tout simplement explosé pendant la pandémie. Les chauffeuses et chauffeurs témoignent des graves conséquences sanitaires et sociales que peuvent entraîner ces journées de travail sans fin.

Qui peut croire que 80 sous-traitants ont décidé de n'accorder aucune attention à l'enregistrement du temps de travail, l'un des piliers du droit du travail ? L'ironie veut que chaque matin, au dépôt, la plupart des chauffeuses et chauffeurs DPD se connectent au système informatique « Predict » de DPD. Le noyau de « Predict » est un scanner qui permet d'enregistrer les colis et donc aussi les chauffeuses et chauffeurs à la minute et au mètre près. Grâce au scanner, DPD sait précisément quel colis sera livré, où et quand, et combien de temps durera le travail. Cependant, ces informations ne sont pas utilisées pour payer correctement les chauffeuses et chauffeurs.

Opposition et répression

Maintenant, les chauffeuses et chauffeurs se défendent. Ils ont constitué des groupes syndicaux dans toute la Suisse ainsi que le comité national DPD « respect@DPD ». Le comité a adressé treize revendications à DPD. Cependant, DPD et ses sous-traitants mettent tout en œuvre pour restreindre la liberté syndicale. Les chauffeuses et chauffeurs et les employé-e-s de dépôt reçoivent continuellement de fausses informations et des menaces. On fait comprendre aux employé-e-s de diverses manières qu'ils ne doivent pas parler à Unia et qu'ils s'exposent à des conséquences s'ils s'engagent.

Nous demandons à DPD et à tous les sous-traitants de respecter les chauffeuses et chauffeurs, d'engager des négociations pour corriger et réparer les nombreux manquements et de veiller au respect des droits démocratiques.